



A LA UNE



Printemps 2013 :

Mot du Maire

Infos utiles

Ouverture du secrétariat de mairie au public

Du Lundi au samedi 8h30 à 12h

Mairie

Tél : 04 76 36 42 08

Fax : 04 76 36 44 30

Urgence le week end

06 85 58 26 75

Zone technique : 04 76 36 46 85

Email :

mairie.st.antoine.labbaye@wanadoo.fr

Site internet :

www.saint-antoine-labbaye.fr

Syndicat des eaux :

04 76 38 50 68

Ecole des Tilleuls : 04 76 36 44 25

Ecole des Platanes :

04 76 36 44 06

Cantine, garderie : 04 76 64 42 71

Médecin : 04 76 36 28 53

Pharmacie : 04 76 36 41 33

Cabinet d'infirmières :

Marie-Claude SIROP : 06 07 19 38 88

Claude QUILLET : 06 80 70 95 40

Noëlle EVEN : 06 75 51 44 77

Emma BAITAZIEV : 06 62 50 55 01

Aurélien HUGONIN : 06 75 55 50 35

Kiné : 04 76 36 44 21

Bibliothèque : 04 76 36 47 87

Mardi/Mercredi/Vendredi

De 16h à 18h30

Samedi de 10h à 12h

Pendant l'été, mercredi /vendredi

De 15h à 18h30

Samedi de 10h à 12h

Office du tourisme :

04 76 36 44 46

Le printemps s'est fait attendre, à St Antoine comme ailleurs !

Cette fois, la belle saison est engagée. Les agriculteurs s'activent et retournent dans les champs. Avec le soleil, les manifestations pour tous, portées par le Musée et les associations, reviennent et les touristes reprennent le chemin de St Antoine participant ainsi à l'animation et à l'économie du village.

Le 8 avril, le conseil municipal a voté le budget primitif fixant les priorités pour 2013 : après les grosses réalisations de 2012 (fin des travaux de la maison Darodes et construction de la station d'épuration), le budget 2013 marque une pause dans les gros investissements. Pour autant, il faut continuer les travaux à l'école, l'entretien de la voirie et terminer la station qui sera mise en service prochainement.

Concernant le patrimoine, la révision des vitraux de l'abside de l'église est en cours et l'architecte en chef des monuments historiques travaille sur le projet de réhabilitation du parvis de l'église et des grands escaliers.

Pour cette dernière année de mandat, la municipalité a souhaité également engager une réflexion sur le devenir des bâtiments communaux : mairie, poste, maison Renevier, afin de mieux répondre aux besoins des usagers de la mairie, des associations et trouver des solutions notamment en terme d'accessibilité et d'économie d'énergie. Pour cela, un bureau d'études lyonnais a été retenu. Il est composé d'un programmiste, d'un architecte du patrimoine et d'un spécialiste énergie. A cette réflexion, sont associés nos partenaires institutionnels habituels (DDT, DRAC, SDAP, Conseil général) et les associations antonines concernées par la destination des locaux.

En ce début de saison, quelques changements vont apporter de la vie dans notre village: le projet de 2 boutiques au pied des grands escaliers, le démarrage en mai des cabanes dans les arbres à Fontfroide... et l'installation tant attendue du médecin ! Le Docteur Ramona RADACINA devrait prendre ses fonctions le 22 avril. Depuis le départ du Docteur Court en mars 2012, les démarches ont été nombreuses et laborieuses. En janvier, fausse joie ! Un médecin a été présenté à la cérémonie des vœux du maire, mais de graves problèmes de santé ont remis en cause le projet.

Aujourd'hui, pour faciliter l'installation du Docteur Radacina, le conseil municipal s'est engagé à mettre à disposition le cabinet médical pour une durée de 2 ans, l'AFR mettant à disposition le mobilier et l'outil informatique rachetés au Docteur Court. La commune prend également à sa charge le loyer pour une période de 6 mois.

Actuellement et provisoirement, la famille Radacina est accueillie dans l'appartement de l'ancienne poste mis à disposition à « Textes en l'air » et résidence d'auteurs.

Après un hiver trop long, la nature se réveille, la vie reprend son cours. Des projets privés ou collectifs émergent, malgré toutes les difficultés qu'il faut surmonter.

Plus que jamais, il est nécessaire de rassembler nos énergies pour faire vivre notre commune.

Monsieur Paul GARRIONE est décédé vendredi 12 avril, paisiblement chez lui. Il avait fêté le 7 mars ses 102 ans. Très entouré par toute sa famille, il a pu rester chez lui et vivre une vie normale jusqu'au bout. Nous présentons à tous ses enfants nos sincères condoléances et spécialement à Chantal, secrétaire de mairie.

Ci contre lors de ses 101 ans



L'actualité

Budget 2013

En résumé :

Résultats de l'exercice 2012 : en fonctionnement : + 240 570,64 €
en investissement : + 328 893,02 €

Résultats de clôture au 31/12/2012 (prise en compte des années antérieures)
en fonctionnement : + 244 231,23 €
en investissement : - 60 606,63 €

Prévisions 2013

Le fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 1 093 987 €

Dans le fonctionnement seules sont notées les différentes charges ou recettes permettant une activité classique concernant les affaires publiques. Se trouvent donc inclus :

- ◆ en dépenses, toutes les charges à caractère général, les charges de personnel, les charges de gestion courante
- ◆ en recettes, les produits des services, les impôts et taxes, les dotations et participations .

L'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 194 451 €, avec un emprunt prévu de 121 920 € si toutes les dépenses mentionnées étaient réalisées

Le tableau ci-dessous ne mentionne que les différents travaux prévus en 2013 . Ne cherchez donc pas l'équilibre avec ces seuls chiffres qui ne sont qu'une partie très succincte de l'investissement .

Type d'investissement	Dépenses TTC	Recettes diverses prévues
Signalétique ,Guirlandes , bornes , barrières , etc	35 000 €	8 000 €
Véhicule en remplacement de l'AX	10 000 €	
Travaux bâtiments scolaires (classe CP; toiture maternelle)	77 000 €	14 000 €
Travaux d'entretien de l'abbaye (vitraux)	34 600 €	15 612 €
Travaux bâtiments communaux (programmiste)	50 000€	12 000€
Travaux de voirie (routes ; etc)	123 000€	En 2013, 0% de subvention
Travaux parvis + grands escaliers de l'Abbaye (maitre d'oeuvre) + travaux commencés au plus tôt fin 2013	244 292€	200 000€
Reste à payer et à percevoir Voirie Chabeaudière + enfouissement réseau	60 000€	53 425€
Reste à payer et à percevoir Assainissement (station d'épuration)	66 000€	213 000€

Les travaux de la commune



Travaux église : Après les 7 vitraux de la façade sud, nous rénovons cette année les 3 vitraux de l'abside; les travaux ont démarré au printemps.

L'année 2013 sera consacrée à l'étude de rénovation du parvis, avec drainage, et des grands escaliers.

La réalisation commencera au plus tôt fin 2013, voire début 2014, en fonction des accords de subventions.

Travaux de voirie : Maintenant que les réseaux sont enfouis, nous élargirons cette année la voirie de Chabeaudière .

Malgré l'absence de subvention pour le renforcement des voiries communales, et suite à un hiver dévastateur, nous nous efforcerons de maintenir un entretien correct de ce réseau afin que celui ci ne se dégrade pas plus.

Bâtiments scolaires : Pendant les vacances d'été, nous referons la classe des CP et la toiture de l'école maternelle

Station d'épuration : Suite à un hiver long, les travaux se sont arrêtés en décembre 2012 . Ils ont repris au 1 avril 2013 .

Les finitions vont consister à la pose de la clôture , aux différentes plantations et, une fois que tout sera clos, à l'installation et la mise en route des postes techniques .

Ces travaux devraient être terminés au plus tard fin mai 2013 pour rendre opérationnelle la station d'épuration .

Comme vous avez pu le voir, nous avons créé un accès à la station par le bas. Celui ci nous servira d'accès au parking enherbé pour les manifestations accueillant un grand nombre de visiteurs .



« *Le coin des gones* »

 Carnaval 2013



C'est le jour de Carnaval, préparons nous pour le bal, et dans la cour de l'école, on fera la farandole, ...

C'est au son de cette ritournelle, que les élèves des écoles des Tilleuls et des Platanes se sont réunis le vendredi 22 mars, après-midi, pour fêter Carnaval.

La farandole a défilé, sous le soleil, dans les rues du village, accompagnée de nombreux parents. Les enfants étaient déguisés, maquillés, et surtout très fiers de pouvoir partager ce moment de fête.

Ils ont chanté, tout le long du parcours et ont été récompensés par les commerçants qui leur ont offerts des bonbons. Nous les en remercions chaleureusement.

Puis cette joyeuse troupe s'est retrouvée, autour de Monsieur Carnaval, sur le parking de la salle des fêtes, pour le voir brûler et dire adieu à l'hiver. Les enfants ont vu Monsieur carnaval partir en fumée, même si la tête a montré quelques réticences. Tout le monde est ensuite reparti heureux après avoir partagé les bonbons et le verre de l'amitié offert par l'amicale Laique. Et maintenant : vive le printemps !



Les enseignants



Rappel d'autres dates à venir concernant l'école :

*Courseton le vendredi 10 mai,
Rando du tacot le dimanche 26 mai
Kermesse le samedi 29 juin.*



Cette réforme a pour objectif de tenir compte et de mieux respecter le rythme biologique de l'enfant.

Pour le bien être de l'enfant, une nouvelle organisation basée sur 3 temps (temps d'enseignement, temps méridien et un nouveau temps de garderie dirigée selon un Projet Educatif Territorial - PEDT) sera proposée.

Les journées de l'enfant seront allégées de 45 mn mais ce temps sera rattrapé par une demi-journée le mercredi matin ou le samedi matin.

Cette réorganisation engendrera des coûts supplémentaires (personnels, locaux, intervenants etc) qui resteront à la charge des communes.

Ce PEDT devra être élaboré en collaboration avec l'équipe enseignante et les différents intervenants (associations, bibliothèque, danse, chorale, cirque, sport, activités artistiques, relaxation ...)

De plus, les activités proposées devront être en cohésion et en continuité avec le Projet d'école.

Principales règles de la réforme

Semaine scolaire : 24h00 réparties sur 9 demi-journées (une demi-journée de plus par semaine le mercredi ou le samedi)

Journée scolaire : Journée de 5h30 maxi et 3h30 la demi-journée, avec une pause méridienne de 1h30 minimum.

Nouveau : des activités éducatives périscolaires complémentaires plus encadrées et diverses que la garderie. Ce temps ne sera pas obligatoire pour les enfants

La garderie du matin et du soir sera en plus.

Les familles ont répondu à 63% au questionnaire proposé au mois de février. Il en ressort :

85% des parents souhaitent garder une ouverture à 8h30

59% sont favorables à une durée de l'enseignement du matin de 3h00

52% souhaitent la fin de l'enseignement du matin à 11h30

63% des familles optent pour une pause du repas de 1h30

Pour les activités périscolaires dirigées : après la pause repas ou après l'enseignement de l'après midi, les deux sont retenus.

56% des familles sont pour la demi-journée supplémentaire le mercredi. (27% pour le samedi).

Environ 30% des familles souhaitent la mise en place de la garderie du matin pour la demi-journée supplémentaire du mercredi.

Et pour finir, 62% des familles souhaitent que la réforme soit mise en place à la rentrée 2014.

Conclusion

Suite aux différents paramètres, le Conseil Municipal a décidé de reporter la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Il préfère poursuivre le dialogue avec les représentants des parents d'élèves, l'équipe pédagogique et l'équipe éducative pour trouver la semaine de classe la mieux adaptée aux rythmes biologiques de l'enfant et des activités constructives et bénéfiques pour son épanouissement.

Programmation estivale

Dimanche 5 mai : récital de clavecin, salon Gypseries

Dimanche 19 mai : foire aux fleurs, AFR

Samedi 25 mai : inauguration de la maison Darodes, médiathèque et cabinet médical

Samedi 1er juin : concert par « la quinte du loup » à l'Abbaye

Dimanche 26 mai : rando du Tacot, amicale laïque
récital de clavecin, salon Gypseries

Dimanche 16 juin : Brocante, CCAS

Mardi 18 juin : atelier d'écriture, Encre Fuchsine

Du 30 juin à fin septembre : Festival de musique sacrée avec les Amis de l'Orgue : heures d'orgue, académie, concerts...

Samedi 29 juin : kermesse de l'école, amicale laïque

Dimanche 30 juin : tournoi de foot inter quartiers, USEA

Du 24 au 28 juillet : Festival « Textes en l'Air »

Jeu 8 août : concours de coinche, belotte et pétanque, club des Antonins

Les 10 & 11 août : St Antoine en Moyen-Age avec St Antoine Développement

Les 14 et 15 août : Vogue annuelle du Comité des Fêtes

Dimanche 18 août : Brocante, CCAS

Samedi 7 septembre : Forum des Associations à la Salle des Fêtes

Les 14 & 15 septembre : Journées du Patrimoine

Tout l'été, des expositions et animations au musée et en particulier la nouvelle exposition : « au nom de la rose », du 23 juin au 11 novembre

Pour plus d'informations, voir le site de la mairie : <http://www.saint-antoine-labbaye.fr/>

Fleurissement

Cette année la commune de Saint-Antoine l'Abbaye part en campagne de fleurissement pour contribuer à l'embellissement de notre cadre de vie. En 2012, la commune avait reçu le prix de l'encouragement, et affiche aujourd'hui clairement son ambition d'être à nouveau primée.

Cette campagne s'adresse aussi à tous les amateurs de jardinage et aux acteurs économiques de la commune. Dans le cadre de ce concours, le fleurissement des particuliers est également pris en

compte. Toutes les initiatives privées sont donc les bienvenues. Nous vous invitons donc à venir retirer un dossier d'inscription à partir du mois de mai 2013 auprès du secrétariat de la mairie.

La commission fleurissement est à votre disposition en mairie le samedi matin pour plus de renseignements.

Toute l'équipe vous souhaite bonne chance et vous retrouvera cet été dans vos jardins et terrasses.

Rappel ERDF

ERDF a mis en place un nouveau service pour tous les particuliers : Vous pouvez être prévenu par mail avant une coupure pour travaux programmés.

Pour souscrire à ce service gratuit d'ERDF, vous devez vous inscrire sur le site : <http://www.erdf-prevenance.fr>, en validant

vos coordonnées et en indiquant votre adresse mail ainsi que votre n° de portable (une option d'envoi par SMS est en cours de développement).

La mairie vous conseille vivement de vous inscrire pour éviter des désagréments.

Evènements

Ouverture cabinet médical

Enfin ! ... Nous y sommes : Le cabinet médical va ouvrir ses portes lundi 22 avril ! Madame Ramona RADACINA vous recevra dans le nouveau cabinet médical rue des Terreaux.



Nouvelles activités à St Antoine



« L'Atelier St Martin »

Nicole Pétrequin a quitté les fourneaux de la cantine pour sa machine à coudre et vous accueille dans son atelier.

N'hésitez pas à la contacter si vous avez des retouches, des créations, ou si vous voulez vous initier à la couture par des cours en semaine ou des stages pendant les vacances
Contact : 06 08 04 49 89 ou 04 76 36 44 61
nicolepetrequin@hotmail.fr

Association Initiation Bois

cette association propose d'initier des personnes aux bases du travail du bois dans le dessein de le travailler et aboutir à la réalisation d'objets simples et de petits meubles sans un investissement conséquent.

Ouvert les lundi et vendredi, de 14h à 18h hors vacances scolaires

Contact : **Robert Huiban**
06 82 55 45 92



Les cabanes de Fontfroide

Vous avez envie de passer une nuit au plus près des étoiles et de la nature ?



Stéphane Beux et Dominique Malfait vous reçoivent à partir de fin mai dans leurs cabanes perchées à Fontfroide.

Les réservations sont ouvertes depuis le 16 avril.

Tous renseignements sur le site www.cabanes-fontfroide.com
Contact : 06 17 09 55 75/04 76 36 46 84

Taxis à St Antoine

Depuis le 14 novembre 2012, la Mairie de Saint Antoine avec l'accord de la préfecture de Grenoble, a délivré une autorisation de stationnement à la SARL **Chrystelle et Jérôme Taxis**. Cette entreprise est conventionnée avec la Sécurité Sociale afin d'effectuer tous transports vers des centres médicaux (accompagnement des patients et aide aux démarches administratives). Elle effectue aussi des transports vers les gares et aéroports ou diverses excursions.

Elle propose la mise en service d'une navette le samedi matin pour ceux qui auraient besoin de se rendre à Saint Marcellin. Pour toutes questions, contactez Jérôme au 06 80 11 58 45

Une autre autorisation a été accordée à **Johan PONTET** qui travaille en lien avec Chrystelle et Jérôme Taxis.

Vie associative



ADMR

Place Ferdinand Gilbert
38160 St ANTOINE L'ABBAYE
Tél/Fax : 04.76.36.40.18

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS

Le portage de repas est une activité habituelle de l'ADMR dans toute la France.

A St-Antoine, le service était assuré par le CCAS de la commune, qui a choisi d'arrêter. Une enquête de besoin réalisée sur les deux derniers mois donne les résultats suivants :

Sur 800 courriers envoyés dans nos communes, 150 nous ont été renvoyés. 22 personnes s'engagent aux repas journaliers, 45 personnes pensent l'utiliser occasionnellement.

De fait, le nombre de repas est suffisant pour rentabiliser ce service qui débutera vers le 15 Mai 2013, une fois les contrats signés avec le fournisseur, l'EHPAD « le Perron » à St Sauveur, et les clients.

Ce service fait donc l'objet d'un contrat spécifique, et des

bénévoles ont été désignés pour vous aider à le remplir. Pour tous renseignements, s'adresser à l'ADMR au 04 76 36 40 18 ou par mail : admr-st.antoine@orange.fr

Les repas sont récupérés froids, transportés en véhicule frigorifique certifié, et livrés jusqu'au frigo du bénéficiaire par les salariés de l'association. Ils sont livrés journalièrement, le matin, et comprennent un repas complet pour le midi et un repas léger pour le soir. Le repas du Dimanche est livré le Samedi.

Le prix journalier est de 9 €.

Destiné à tout public, ce service peut bénéficier d'une aide de l'APA du conseil général (fixé à 2.50€) au même titre que l'aide à domicile (ménage, repassage, toilette etc...)

Par ailleurs, les sommes versées sont déductibles à 50 % sur l'impôt. Pour les personnes non imposables, le trésor public leur fait un chèque du montant qu'ils auraient pu déduire.

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Evelyne MORAS Présidente



Eco-chantier

Tu as entre 15 à 17 ans, Tu aimerais rencontrer des jeunes européens et participer à un chantier pour protéger l'environnement en France !

Grâce au partenariat du CLV Rhône Alpes et de l'association QUADRIVIUM EUROPA, qui regroupe les comités de jumelage de St Antoine, St Jean en Royans et St Marcellin, tu peux profiter cet été de ce

séjour interculturel avec 30 autres jeunes d'Italie et de Roumanie à St Jean en Royans, du 5 au 13 août.

Outre la découverte de la région, une demi-journée de travail par jour sera consacrée à un atelier environnemental.

Tout le groupe sera également associé aux manifestations organisées dans le cadre des festivités du 10^{ème} anniversaire du jumelage entre Saint Jean en Royans et

Campani le 11 Août.

Le coût à ta charge sera d'environ 200 € pour ce séjour, avec des aides possibles.

Tu es intéressé ? Tu as des questions sur le séjour ? N'hésite pas !

Contacte nous et préinscris toi auprès d'Annick MARTIN, CLV Rhône Alpes, Maison des associations, 9 rue colombier, 38160 St Marcellin Tel 04 76 36 14 71.

Saint Antoine d'Antan



La soie à St Antoine (suite du n°16 d'octobre 2012)

Dans le précédent trimestriel d'octobre 2012 (n° 16), je vous disais que l'activité tissage tentait de survivre à St Antoine dans les bâtiments situés de part et d'autre de la Montée des Anges. Après le passage de la famille Lieury, Monsieur Darlet, gareur (mécanicien d'entretien), louera l'un des rez-de-chaussée du bâtiment principal (n° 1 : actuel atelier de moulage SDCM), aux Frères Van de Valle. Certaines salles étaient encore équipées de nombreux métiers à tisser ; il en achètera une partie.

Au même moment la municipalité, ne possédant pas de salle des fêtes, louera le 1^{er} étage du même bâtiment, afin que les quelques associations du village puissent organiser des bals, dont celui de la vogue du 15 août. Nous savons également que d'autres ateliers serviront de salles de bals.

Auparavant (1951), René Giroud avait loué 20 m² dans le « pavillon » situé au fond du jardin, afin d'y installer sa première presse destinée à mouler de la bakélite. Quelques années plus tard, « la salle de bals » sera déplacée à la Distillerie (aujourd'hui

Grandes Ecuries). Monsieur Darlet s'installera dans le bâtiment 2 (entre la rue de l'Hôpital et la Place du Tripot).

Plusieurs antonines travailleront au tissage. J'ai en mémoire Madame Pimont et Madame SATIN. Le tissage était axé sur la rayonne (soie synthétique) destinée à la doublure pour vêtements.

Puis, M. Darlet travaillera seul avec son épouse.

Je me souviens qu'il avait des difficultés pour demeurer compétitif (déjà à l'époque !). Comme il était à la fois ingénieur et très bon mécanicien, il automatisera ses métiers à tisser pour « s'en sortir ». Il cessera son activité en juillet 1973, pour devenir salarié soudeur chez Cannone à St Marcellin. C'est ainsi que s'éteindra définitivement dans notre village le travail du fil. Il avait débuté par le moulage (Jubié en 1708) et se terminera par le tissage (Darlet en 1973).

... à suivre

Bernard GIROUD

Ont contribué à Brèves Antonines : C. Bruas, M. Falbo, D. Germain, MC Jolland, F. Gilbert, B. Giroud, R. Huiban, M. Longis, E. Moras, N. Pétrequin, la classe des CM avec V. Petitjean, J. Sachindran, G. Vivier

Maquette et mise en page : Martine FALBO, adjointe à la communication

Directeur de publication : Marie Chantal JOLLAND, maire de St Antoine l'Abbaye. Impression par nos soins, 580 exemplaires